



Arphéo Retraite

Mieux épargner pour profiter de sa retraite

Aujourd'hui,
il est temps de prendre
en main sa retraite

Ce contrat a pour unique objectif de préparer sa retraite par une épargne régulière tout en bénéficiant d'une garantie de prévoyance jusqu'à 62 ans dont le coût est prélevé sur les premières mensualités

PREPARER SA RETRAITE ET OPTIMISER SA TRANSMISSION

→ Versements Retraite programmés : **La Régularité**

- Vous déterminez librement le montant mensuel de vos versements Arphéo Retraite programmés jusqu'à 62 ans ou plus.
- Vos versements Arphéo Retraite programmés sont indexés facultativement sur un taux fixe de 2,50% par an pour tenir compte de l'érosion monétaire.
- Votre épargne retraite peut-être transformée, partiellement ou totalement, en rente viagère, vous permettant ainsi de bénéficier d'un revenu complémentaire viager et réversible.

→ Garantie Prévoyance Protection Plus : **Plus de sérénité pour vos proches**

- Vos proches bénéficient d'une garantie décès accidentelle dès la souscription, puis d'une garantie décès toute cause à compter du 37ème mois.

ATTENTION : Le paiement de ces garanties a lieu lors des premiers versements Arphéo Retraite programmés, ces paiements doivent donc être impérativement effectués car ils donnent l'avantage de maintenir les garanties dans la durée prévue au contrat : jusqu'au 62ème anniversaire de l'assuré. L'arrêt des versements Arphéo Retraite programmés pendant la période de paiement de la garantie entraîne, la perte de ces garanties.

VOS VERSEMENTS RETRAITE SONT MODULABLES :

Le montant et la périodicité de vos versements Arphéo Retraite programmés sont librement choisis à l'adhésion et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à tout moment.

A tout moment vous pourrez :

- Diminuer ou suspendre vos versements Arphéo Retraite programmés au delà des premiers versements affectés au paiement des garanties en cas de décès.
- Effectuer un versement retraite complémentaire.
- Transformer votre épargne retraite en rente viagère.

VOS VERSEMENTS RETRAITE PLEINEMENT PRODUCTIFS

→ Après le paiement de la Garantie Protection Plus, vos versements Arphéo Retraite programmés intégralement investis

- Les contrats classiques prélèvent des frais sur tous les versements de retraite, au moment de leur investissement.
- Avec Arphéo Retraite, au-delà des premiers versements affectés au paiement des garanties en cas de décès, 100% de vos versements Arphéo Retraite programmés sont investis.

Ainsi c'est toute votre épargne retraite qui fructifie.

→ Vos frais réduits de manière vraiment significative

- Vos frais de gestion Arphéo Retraite sont réduits : Les frais prélevés par l'assureur auprès des sociétés de gestion sont reversés aux adhérents. Ces frais en fonction des supports varient de 0,28% à 1,00%, réduisant ainsi les frais de gestion de 0,80% à 0,08% par an. (La liste des fonds ainsi que les rétrocessions sont indiquées dans les Conditions Générales du contrat), alors que sur la plupart des contrats les frais annuels de gestion sont de l'ordre de 1,00%.

0% de frais à l'entrée sur vos versements Préparation Retraite Plus programmés

Des frais annuels de gestion environ moitié moins élevés que ceux de la plupart des contrats

CONSTITUEZ VOTRE EPARGNE RETRAITE EN CHOISSANT LA GESTION QUI VOUS RESSEMBLE

Différents types de gestion ont été mis au point pour vous permettre de choisir une répartition de votre épargne. Des fonds diversifiés, pilotés pour votre compte par des professionnels ont été sélectionnés.

→ **La Gestion à Horizon**, est pilotée par l'assureur dans le cadre de la retraite : plus vous approchez de votre départ en retraite plus votre capital est sécurisé.

→ **La Gestion Profilée**, est choisie en fonction de votre profil d'investisseur. Vous disposez de 3 profils : Prudent, Equilibre ou Dynamique à déterminer avec votre conseiller.

→ **La Gestion Libre**, peut être choisie si vous avez une certaine expérience des placements en actions ou en obligations. Elle vous permet de gérer vous-même l'allocation de votre épargne, parmi les différents supports conçus pour leur diversité et leurs performances.

EXEMPLE POUR MIEUX COMPRENDRE



Grégoire, 27 ans, cotise à Arphéo Retraite

Son Objectif : se constituer un capital de départ en retraite

- Grégoire dispose d'un horizon de 35 ans pour préparer sa retraite.
- Il décide par conséquent, d'orienter ses versements Arphéo Retraite programmés vers une gestion par horizon afin de bénéficier au mieux du potentiel des marchés sur long terme.
- Grégoire choisit de cotiser 125€ mensuellement, de plus, il verse 25 000€ à l'adhésion.
- Grégoire bénéficie de la Garantie Protection Plus qui protège sa famille Jusqu'à ses 62 ans, par un capital de 10.500€ en cas de décès.

	Situation de Grégoire à 62 ans	Capital décès variable
Contrat Standard La réduction moyenne appliqué sur les frais de gestion administrative du contrat Arphéo Retraite est de 50% » En fonction des supports sélectionnées, cette réduction pourra être supérieure ou inférieure.	202 600€	0€
Arphéo Retraite	216 200€	jusqu'à 10 500€

Ce comparatif est établi en prenant une hypothèse de rendement moyen annuel de 5% brut, 4,85% de frais sur versement sur le contrat standard et sur le versement complémentaire des deux contrats avec des frais de gestion administrative de 1% sur le contrat standard. Pour autant, nous vous invitons à comparer Arphéo Retraite en fonction de vos critères d'âge, de montant et de risque avec des contrats ayant des conditions techniques différentes.

À partir de 62 ans, l'épargne retraite constituée est mécaniquement supérieure et permet à Grégoire de bénéficier de plus de 13 600€ d'épargne supplémentaire, soit l'équivalent de plus de 9 ans de cotisations Préparation Arphéo Retraite.

* selon la cause du décès

QUI EST CONCERNÉ PAR Arphéo Retraite

Arphéo Retraite est une solution avantageuse pour compléter sa retraite. Ce contrat doit être souscrit uniquement pour sa retraite.

À NOTER : Arphéo Retraite n'est pas adapté à un souscripteur souhaitant épargner ponctuellement ou régulièrement sur une durée n'allant pas jusqu'au départ à la retraite.

FONCTIONNEMENT d'Arphéo Retraite :

- Arphéo Retraite est un contrat d'assurance sur la vie, à vocation Retraite, souscrit auprès de la compagnie Monarch Assurance.
- Vous vous constituez un complément de retraite par des versements programmés avec la possibilité d'effectuer, à tout moment, un versement complémentaire.
- Arphéo Retraite vous fait bénéficier de garanties de prévoyance en échange de 8 à 40 versements mensuels en fonction de votre âge à l'adhésion. La Garantie Prévoyance Protection Plus est acquise jusqu'au 62ème anniversaire de l'assuré dès leur dernier paiement.
- Le Souscripteur peut renoncer au présent contrat pendant trente jours calendaires révolus à compter de la signature du bulletin de souscription, sous réserve de l'encaissement du premier versement, date à laquelle le contrat est conclu.
- Les versements complémentaires supportent des frais sur versement de 4,85% maximum - Le souscripteur bénéficie d'un arbitrage gratuit par année civile, les suivants étant facturé 0,50% des montants arbitrés avec un maximum de 50€.

RACHAT

- Rachat partiel ou total possible à tout moment pour les versements complémentaires et à l'issue du paiement de la garantie pour les versements Arphéo Retraite programmés.
- Incidence du rachat sur la garantie :
 - La Garantie Prévoyance Protection Plus : Le rachat partiel n'impacte pas cette garantie. Le rachat total met fin à la garantie.